

Lionel Filippi et Rémi Janin

Lire et analyser l'information financière de l'entreprise

Collection
Gestion en plus

Presses universitaires de Grenoble
BP 47 – 38040 Grenoble cedex 9
Tél. 04 76 82 56 52 – email : pug@pug.fr
www.pug.fr – www.izibook.pug.fr

INTRODUCTION GÉNÉRALE



Pour être compétitive sur ses marchés et faire face aux turbulences de son environnement, une entreprise doit nécessairement être pilotée. Le gestionnaire a pour mission de rechercher l'optimisation des moyens techniques, humains et financiers au sein de l'entreprise pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Dans le fonctionnement de l'entreprise, le système d'information est un outil fondamental puisqu'il fournit aux dirigeants les données nécessaires pour prendre leurs décisions en toute connaissance de cause. À cet égard, la comptabilité générale tient un rôle essentiel dans la gestion, puisqu'elle constitue la source d'information la plus systématique et la plus fiable pour juger de l'activité des entreprises. La comptabilité générale répond bien sûr à des objectifs fiscaux : mesurer le résultat qui servira de base au calcul de l'impôt sur les bénéfices. Elle permet également de traduire en chiffres les faits caractérisant les choix, l'activité et les résultats de l'entreprise, de façon à :

- avoir une vision globale et synthétique de la vie de l'entreprise ;
- observer les évolutions d'une année sur l'autre ;
- comparer ces chiffres avec ceux d'autres entreprises.

Les comptes constituent un véritable instrument de pilotage pour les dirigeants. De même, pour les actionnaires de l'entreprise, et ses partenaires en général, il est important de savoir lire ses comptes pour apprécier la santé financière et la pérennité de l'entreprise. C'est à ce titre que nous consacrons toute la première partie de cet ouvrage à la lecture des principaux documents comptables : le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Le chapitre I traite du rôle assigné à la comptabilité à savoir, selon le Code de commerce, « donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise ». Le plan comptable général (PCG) énonce les principes généraux de base qui doivent être respectés lors de la construction des documents comptables, pour atteindre cet objectif de « fidélité ». Leur méconnaissance pouvant être à l'origine de nombreux malentendus et approximations lors de l'analy-

se des comptes, nous consacrons l'intégralité du chapitre II à leur présentation. Le chapitre III énumère l'ensemble des documents comptables publiés par l'entreprise, qui ne se limitent pas seulement au bilan, compte de résultat et annexe. L'utilisateur de ces documents a alors une vision plus complète de la situation financière de l'entreprise. La compréhension de ces documents comptables ne saurait être complète sans avoir présenté les différentes étapes de leur construction, le rôle des acteurs et présenter les outils nécessaires à leur établissement. Enfin, c'est fort logiquement que nous proposons dans le chapitre IV une mise en situation au travers d'un cas de lecture de comptes annuels. Depuis 2000, les normes comptables françaises sont régulièrement modifiées par le Comité de la réglementation comptable (CRC) dans le but de les faire converger avec les normes comptables internationales reconnues par l'Union européenne (les normes IAS/IFRS). Lorsque ces modifications ont un impact significatif sur la lecture des comptes individuels, nous le signalons au lecteur, dans cette première partie, par l'icône suivant :



L'analyse de l'information financière publiée par l'entreprise doit nous permettre de porter un jugement sur sa santé financière. Il est indispensable, à cet égard, de comprendre comment sont construits les documents comptables qui constituent la source d'information privilégiée de l'analyste financier. Toutefois, la simple lecture des comptes annuels, bien que nécessaire, est loin d'être suffisante pour mener à bien un diagnostic financier, du fait de l'influence des règles juridiques gouvernant la construction des documents comptables. Pour extraire des documents comptables l'information qui lui permettra d'apprécier la performance financière d'une entreprise, l'analyste doit s'affranchir des règles juridiques du PCG et ne pas hésiter à remanier les comptes annuels. Le compte de résultat pourra ainsi être transformé en soldes intermédiaires de gestion (SIG), le bilan comptable en bilan fonctionnel, le tout étant de « faire parler » les documents mis à disposition de l'analyste. La deuxième partie de l'ouvrage est toute entière consacrée à cet art difficile qu'est l'analyse de l'information financière. Nous l'avons subdivisée en deux sous-parties. Dans la première sous-partie, nous présentons donc l'analyse financière qui peut être menée à partir des comptes annuels d'une société. Le diagnostic pouvant être réalisé à partir des comptes annuels (chapitres II à IV) nécessite des connaissances financières complémentaires que nous présentons dans le chapitre I. Dans le

chapitre V, nous proposons au lecteur une structure de diagnostic financier, présentée au travers d'un cas. La deuxième sous-partie est consacrée à l'analyse financière des groupes. En effet, une des caractéristiques essentielles de notre économie ces dernières années a été la réunion de nombreuses entreprises au sein de groupes, au point que ces derniers représentent aujourd'hui près de 50% des effectifs industriels. Or, les groupes sont soumis à des contraintes spécifiques en matière d'informations financières qui les distinguent grandement de la simple société. Le chapitre VI présente les principaux éléments d'analyse pouvant être extraits des documents comptables consolidés publiés par les groupes. Le chapitre VII est consacré à un élément particulier du diagnostic financier des groupes : la mesure de la création de valeur. Depuis le 1^{er} janvier 2005, les groupes français cotés sur les marchés financiers doivent publier leurs comptes consolidés en appliquant l'intégralité des normes IAS/IFRS. Lorsque, dans cette deuxième partie, nous nous référons à ces nouvelles normes, nous le signalons au lecteur par l'icône suivant : 